LE **PROJET** DE **TRANSITION PROFESSIONNELLE**

CÉDRIC SOUHAITAIT **CHANGER DE MÉTIER** *IL L'A FAIT !*

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS PRO Provence Alpes Côte d'Azur

CHANGER DE MÉTIER, C'EST POSSIBLE !

Nous finançons votre formation et le maintien de votre rémunération !

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS PRO Provence Alpes Côte d'Azur

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Vous donne l'opportunité de changer de métier, en suivant une **formation certifiante** sur votre temps de travail, tout en **maintenant votre rémunération**.

Comment en profiter ?

- **Vous êtes salarié**
  (d'autres dispositifs existent pour les personnes au statut de fonctionnaire et pour les personnes inscrites à pôle emploi non salariées)
- **Et vous justifiez d'une ancienneté d'au moins 24 mois**
  (autres conditions selon profil)

Mon employeur peut-il refuser ?

Non, c'est un **droit individuel**
(toutefois, il existe quelques exceptions)

3 étapes

1. Choisissez votre nouveau métier, évaluez les possibilités d'emploi par des enquêtes, des immersions en entreprise et faites-vous accompagner par un **Conseiller en Évolution Professionnelle** (CEP)
2. Comparez et choisissez un organisme et une formation adaptée
3. Remplissez votre demande de financement en ligne 7j/7 sur le site de **Transitions Pro PACA**

Rendez-vous sur www.transitionspro-paca.fr pour vous inscrire à nos webinaires

Vous êtes intéressé ?

Prenez rendez-vous pour un **accompagnement gratuit** proche de chez vous, afin d'élaborer votre projet de reconversion : ***www.mon-cep.org***

AVEC LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE, FAITES LE CHOIX D'UN AVENIR MEILLEUR !

Soutenu par
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

Coordonnées :

.....

.....

.....